



GUIDE DE SÉCURITÉ À L'INTENTION DES AÎNÉS

INTRODUCTION

PENSONS SÉCURITÉ

- [La sécurité chez soi](#)
- [Lorsque vous quittez la maison](#)
- [La sécurité dans la rue](#)
- [La sécurité dans votre véhicule](#)

LES ESCROCS ET LEURS MANIGANCES

- [Pas moi!](#)
- [Escroqueries](#)

AVIS AUX CONSOMMATEURS

- [Qui, comment, où, quand et pourquoi](#)
- [Fraudes courantes contre le consommateur](#)

PROGRAMMES ET SERVICES

- [Prévention du crime](#)
- [Services aux victimes](#)
- [Programmes communautaires](#)

CONCLUSION

FORMULE DE RENSEIGNEMENTS UTILES

INTRODUCTION

Ensemble, nous pouvons bâtir des communautés plus sûres.

L'éducation et la sensibilisation aux techniques de prévention peuvent vous aider à reconnaître les situations dangereuses et vous permettre de prendre des mesures préventives dans le but de réduire ou d'éliminer les risques.

En vous engageant avec votre service de police local au sein de votre communauté, vous pourrez accroître votre sentiment de sécurité et améliorer les programmes et les services offerts.

PENSONS SÉCURITÉ

LA SÉCURITÉ CHEZ SOI

La plupart des gens se sentent en sécurité chez eux. Cependant, nombre de Canadiens négligent de prendre des mesures élémentaires afin de se prémunir contre le vol.

En prenant certaines précautions, vous réduirez les invitations au cambriolage.

CONSEILS DE PRÉVENTION

1. Effectuez une vérification de sécurité de votre demeure afin de trouver les points d'entrée éventuels et les faiblesses qu'ils comprennent.
2. Gardez les entrées et les garages bien éclairés la nuit.
3. Ne laissez pas de signes évidents de votre absence.
4. Installez de bonnes serrures et utilisez-les toujours.

5. Installez un microviseur à très grand champ de vision qui permet de voir les visiteurs avant d'ouvrir la porte.
6. N'ouvrez jamais la porte à des étrangers sans preuve d'identité.
7. Changez vos habitudes fréquemment. Les cambrioleurs s'y fient!
8. Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous.
9. Identifiez les objets de valeur. Les services de police ont mis sur pied un programme appelé «Opération Identification», qui vise à aider les citoyens à marquer leurs biens.
10. Conservez les objets de valeur à la banque, dans un coffret de sûreté. Si cette solution n'est pas pratique, gardez-les sous clé dans un endroit sûr de la maison.

Remarque: Quelques objets sans grande valeur mais d'apparence coûteuse rangés dans le coffret à bijoux pourraient éviter qu'un cambrioleur mette la maison sens dessus dessous pour trouver des objets de valeur.
leur.

ET SI.....

Un cambrioleur présume que la maison est inoccupée et s'y introduit sans aucune vérification préalable.

- N'attaquez pas l'individu qui sera probablement aussi effrayé que vous.
- Essayez de noter son allure, surtout sa physionomie.
- Après le départ du cambrioleur, appelez immédiatement la police.

LE VRAI ET LE FAUX

On a tort de s'imaginer le cambrioleur comme un sinistre visiteur nocturne, qui porte un masque, un imperméable avec collet relevé et une casquette.

Selon les statistiques, le cambrioleur est habituellement un jeune homme de moins de trente ans et le plus souvent un adolescent qui habite le quartier.

Dans certains cas, il est bien vêtu et porte un uniforme quelconque ou un veston.

Le vol a habituellement lieu en plein jour.

Le cambrioleur ne vous veut pas de mal. Il désire simplement pénétrer dans votre demeure, faire main basse sur les articles de valeur et déguerpir sans être vu.

LORSQUE VOUS QUITTEZ LA MAISON

Il est important de bien protéger votre demeure lorsque vous vous absentez pour un

certain temps. Votre maison doit non seulement être bien verrouillée, mais elle doit aussi paraître habitée.

CONSEILS DE PRÉVENTION

1. Verrouillez toutes les portes et fenêtres, y compris le garage, avant de partir.
2. Laissez un poste de radio allumé afin que l'on croit que quelqu'un est à la maison.
3. Laissez une ou deux lampes allumées, de préférence raccordées à une minuterie qui les allume lorsque la nuit vient.
4. Faites interrompre la livraison du courrier, du fait et des journaux.
5. Demandez à quelqu'un de ramasser le courrier ou les journaux laissés à votre porte.
6. Laissez la clé à quelqu'un en qui vous avez confiance.
7. Mentionnez à vos voisins que vous serez absent durant un certain temps et précisez les dates de départ et de retour ainsi que le numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre en cas d'urgence.

LA SÉCURITÉ DANS LA RUE

Si les crimes de rue (vols de sac à main, vols qualifiés, voies de fait, etc.) constituent un problème dans votre quartier et si vous craignez d'en devenir victime, il existe des moyens de réduire le risque et d'accroître votre sentiment de sécurité.

CONSEILS DE PRÉVENTION

1. Ne marchez que dans des endroits bien éclairés.
2. Ne vous encombrez pas de paquets ou d'un gros sac à main.
3. N'étalez jamais d'importantes sommes d'argent à la vue de tous.
4. Faites vos emplettes à deux ou en groupe.
5. Marchez au centre du trottoir, loin des ruelles et des entrées.
6. Si vous croyez être suivi, traversez la rue, rendez-vous à la maison, à la station-service ou au commerce le plus près et appelez la police.
7. Soyez conscient de l'endroit où vous vous trouvez et évitez ceux où vous courez plus de risques d'être attaqué.
8. Signalez les endroits dangereux à la police; celle-ci est toujours heureuse d'en être informée et peut vous suggérer des moyens de vous protéger.

LA SÉCURITÉ DANS VOTRE VÉHICULE

Il existe quelques règles élémentaires que les automobilistes devraient suivre dans certaines situations. Sachez faire preuve de jugement afin de décider des mesures à prendre.

CONSEILS DE PRÉVENTION

1. Verrouillez toujours les portières de votre véhicule, qu'il soit en marche ou stationné.
2. Lorsque vous conduisez la nuit, empruntez des rues bien éclairées et utilisez des stationnements à la vue de tous.
3. Méfiez-vous des étrangers qui s'approchent de votre véhicule. Si vous croyez être en danger, donnez plusieurs petits coups de klaxon; vous attirerez ainsi l'attention.
4. Si vous vous sentez suivi, arrêtez-vous à la station-service la plus près ou dans un endroit sûr. Ne vous rendez pas jusque chez vous.
5. Planifiez votre itinéraire avant de partir, qu'il s'agisse d'une course randonnée en ville ou d'un long voyage à la campagne et connaissez-le bien.
6. Ne prenez pas d'auto-stoppeurs.
7. Regardez à l'intérieur de votre voiture avant d'y monter pour vous assurer que personne ne s'y cache, même si les portières sont verrouillées.
8. Ayez vos clés en main de façon à pouvoir monter dans la voiture sans tarder.

ET SI.....

Votre véhicule tombait en panne sur une route déserte.

1. Rangez votre véhicule sur l'accotement afin de ne pas gêner la circulation;
2. Mettez le clignotant d'urgence en marche;
3. Ouvrez le capot;
4. Restez dans votre voiture en prenant soin de verrouiller les portières et de fermer les vitres;
5. Attendez que quelqu'un (un policier ou un autre automobiliste) vous vienne en aide;
6. Si un automobiliste s'arrête, restez dans votre voiture et demandez-lui de vous envoyer de l'aide. (Dans une situation de ce genre, vous devez faire preuve de jugement.)

LES ESCROCS ET LEURS MANIGANCES

PAS MOI!

En général, les gens se disent qu'ils ne se feront pas prendre au piège. On doit toutefois se rappeler que les escrocs vent de fins renards qui paraissent aimables et dignes de confiance. Nous avons tous une idée de ce qu'est un ESCROC ou de ce à quoi il ressemble, mais en présence d'un véritable escroc, on peut être dupe.

L'escroc est habituellement un étranger, homme ou femme. Il vous abordera lorsque vous êtes seul, de façon à ce que personne n'entende la conversation. Dans certains cas, les escrocs travaillent en groupe de deux ou plusieurs individus. Un escroc peut vous aborder dans la rue, par téléphone ou à la maison.

Souvenez-vous que les escrocs ne désirent qu'une chose: **vosre argent**.

En apprenant à connaître les trucs des escrocs, vous courez moins de risques d'en devenir la victime.

ESCROQUERIES

LE CAROTTAGE: Un individu prétend avoir trouvé une importante somme d'argent et vous offre de la partager avec lui. Il vous demande de retirer de l'argent de votre compte de banque en gage de votre bonne foi et de le lui faire voir, simplement en le plaçant dans un portefeuille qu'on échangera contre un autre, vice bien sûr, ou on prend votre argent et vous donne une fausse adresse où vous pourrez réclamer votre part de la somme trouvée. Dans les deux cas, vous perdez votre argent.

- Refusez de participer à tout marché au cours duquel vous devez démontrer votre potentiel financier à un étranger.

L'INSPECTEUR DE BANQUE: Un individu, qui prétend être inspecteur de banque, communique avec vous en vous demandant de l'aider à démasquer un employé de la banque qu'on soupçonne de malhonnêteté. Vous devez retirer un certain montant d'argent de votre compte. L'inspecteur de banque prend votre argent sous prétexte d'en vérifier les numéros de série. L'individu disparaît et vous ne récupérez jamais votre argent.

- Communiquez immédiatement avec la police si on vous demande de participer à un tel stratagème.
- Communiquez avec un employé de la banque avec qui vous faites affaire régulièrement.

LES TACTIQUES DE DISTRACTION: Deux ou plusieurs individus frappent à votre porte. L'un d'eux prétend avoir besoin de votre aide, mais pour ce faire, vous devez quitter le pas de la porte. Pendant que vous aidez l'individu, l'autre pénètre dans votre

domicile et prend ce qu'il peut avant votre retour. Il peut s'écouler plusieurs jours avant que vous réalisiez que vous avez été cambriolé.

- Ne laissez jamais des étrangers sans surveillance dans votre domicile.

Remarque: On qualifie d'«escroquerie à la bohémienne» un grand nombre de tactiques de distraction.

LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA MAISON: Un réparateur ambulant frappe à la porte et vous dit qu'en passant il a remarqué que la brique de votre maison est en train de se détériorer, que les murs ont besoin d'être repeints et que le perron devrait être réparé. Or, l'ouvrier a justement des matériaux de reste d'un autre travail qu'il vient de terminer et pourrait faire les travaux à peu de frais.

- Faites extrêmement attention à ce genre de réparateur qui arrive à l'improviste. Les matériaux de reste pourraient être volés ou défectueux.
- Résistez au désir de profiter de cette «aubaine». En cas de doute, informez-vous auprès du Bureau d'éthique commerciale ou appelez une compagnie sérieuse qui offre les mêmes services ou vend les mêmes matériaux.

L'INSPECTEUR DE SERVICE PUBLIC: Un individu qui prétend être inspecteur pour le compte de la société de service public locale frappe à votre porte sous prétexte d'une inspection d'usage au cours de laquelle il doit vérifier votre compteur, votre chaudière ou votre boîte à fusibles. Cet inspecteur vous informe que vous enfreignez un certain nombre de règlements et que si vous ne réglez pas le problème dans les 24 heures, on coupera l'eau, le gaz ou l'électricité. Il vous laisse également savoir qu'il a un ami qui pourrait faire la réparation rapidement et à bon prix. Toutefois, il n'y a aucun problème réel.

- Vérifier l'identité de tout vendeur ou représentant public.
- Appelez directement à la société de service public pour vérifier l'identité de <<l'inspecteur>> et son avis d'inspection.
- Utilisez l'annuaire téléphonique pour composer le numéro de la société plutôt que de vous fier au numéro donné par «l'inspecteur».

LA FRAUDE MÉDICALE: Une annonce habituellement placée dans une revue offre un remède miracle contre le cancer, l'arthrite ou autre maladie en affirmant que pour 29,99 \$, vous recevrez un bracelet ou autre dispositif qui vous guérira. On vous demande d'envoyer un chèque certifié ou un mandat-poste à une clinique de vente par correspondance. De quatre à six semaines plus tard, vous recevez le «remède miracle» ou le «remède universel». Malheureusement, de telles choses n'existent pas.

- Si vous souffrez d'une affection, consultez un médecin compétent.
- Les remèdes de charlatan envoyés par courrier devraient être signalés à votre médecin, aux autorités médicales de votre ville ou à la police.

LE TRAVAIL A LA MAISON: Une annonce dans un journal ou une revue affirme que vous pouvez gagner de l'argent en faisant des travaux de couture ou d'autres travaux à la maison. Un échantillon de votre travail et des «frais d'inscription» minimes vont être demandés. Malheureusement, votre travail pourrait ne pas vous être retourné et vous pourriez ne plus jamais entendre parler du soi-disant entrepreneur.

- Ne vous engagez pas dans une affaire avant d'en avoir vérifié tous les aspects.
- Vous auriez intérêt à prendre l'avis du Bureau d'éthique commerciale.

LES CONTRATS: Pour vous inciter à signer un contrat, un vendeur peut vous dire: «Ce n'est qu'une formalité dont vous n'avez pas à vous inquiéter» ou «C'est pour votre protection». Toutefois, il se peut qu'il y ait dans le contrat des clauses qui vont au-delà de ce qu'on vous a laissé entendre. Une fois signé, le contrat vous lie et vous devez respecter votre engagement. Même si le contrat est contestable, il peut vous en coûter cher de frais d'avocat pour vous dégager de vos obligations.

- Ne signez jamais un contrat que vous n'avez pas lu et ne comprenez pas parfaitement.

Si vous avez des doutes, consultez votre avocat, votre banquier ou quelqu'un de compétent.

ATTENTION: Expressions couramment utilisées par les escrocs

- En espèces seulement
- Dernière chance
- Aujourd'hui seulement
- Offre d'une durée limitée
- Offre à ne pas laisser passer
- C'est gratuit
- Gratuit à l'achat de...
- Entre vous et moi
- Argent vite gagné
- Gagnez deux fois plus
- Vous avez gagné

AVIS AUX CONSOMMATEURS

QUI? COMMENT? OU? QUAND? POURQUOI?

Comme consommateur, vous devez reconnaître les responsabilités et les risques reliés à chacune des transactions que vous faites. Que ce soit par l'intermédiaire d'un vendeur à domicile, d'un représentant de commerce faisant de la sollicitation par téléphone ou du courrier, vous courez un risque.

Il vous incombe d'être alerte, de connaître les formes courantes de fraude contre le consommateur et d'être informé des trucs qui pourraient vous éviter de tomber dans le piège.

FRAUDES COURANTES CONTRE LE CONSOMMATEUR

«Concours» suspects - On vous avise, habituellement par courrier, que votre nom a été choisi lors d'un tirage et que vous pourriez gagner une importante somme d'argent. Vous devez signer la formule, choisir deux ou trois cadeaux offerts au prix de 29,95 \$ et renvoyer le bon de commande et l'argent. C'est là un truc pour vous faire acheter de la marchandise sous prétexte que vous pourriez gagner une importante somme d'argent.

Annonces trompeuses - «Pour 19,95 \$, vous pouvez vous procurer ce tapis de 9 x 12. Commandez tôt, car les quantités sont limitées.» Vous envoyez un mandat-poste ou un chèque certifié. Si vous recevez le tapis, ce sera un tapis de 9 pouces sur 12 pouces, et non de 9 pieds sur 12 pieds comme vous le pensiez. Lisez les annonces attentivement.

Propriétés ou domaines pour retraités - Méfiez-vous des annonces dans les journaux, les revues ou les brochures qui encouragent l'achat de terrains, de villas, de copropriétés ou autres à l'étranger **SANS LES AVOIR VUS**.

Adhésion à des clubs de voyage - «Adhérez à notre club et gagnez un voyage dans un paradis éloigné.» Le solliciteur semble dire que vous avez gagné un beau prix, mais le coût du voyage est souvent couvert par les frais de crédit élevés. Le voyage correspond rarement à ce qu'on avait décrit et comporte souvent des frais additionnels qu'on doit payer sur place.

Télémarketing et sollicitation par téléphone - On reconnaît la sollicitation par téléphone comme un moyen légitime de vendre des biens et services, d'amasser des dons ou de mener des sondages. Toutefois, cette technique de commercialisation peut être mal utilisée. On ne doit pas craindre la sollicitation par téléphone, mais c'est une technique que le consommateur doit comprendre et dont il doit se méfier. Comme c'est vous qu'on appelle, vous êtes en droit de raccrocher poliment si vous n'êtes pas intéressé à acheter.

CONSEILS DE PRÉVENTION

1. Méfiez-vous des produits dont on fait la promotion au moyen de prix et de voyages gratuits;
2. Méfiez-vous des «affaires sans risque» et des promesses de gagner d'importantes sommes d'argent;
3. Faites attention aux personnes ou aux compagnies qui fonctionnent à l'étranger. En cas de fraude, on ne peut les poursuivre (ex.: voyages offerts en Floride).
4. Ne vous laissez pas pousser à agir immédiatement; prenez le temps de réfléchir.
5. Avant d'investir votre argent, demander l'avis de votre conjoint, d'un ami, d'un conseiller financier ou d'un avocat;
6. Consultez le Bureau d'éthique commerciale ou votre avocat avant de faire d'importants investissements; cela pourrait vous éviter des pertes.
7. Demandez quelle part de votre don ira à l'oeuvre avant de donner aux organismes de bienfaisance qui font de la sollicitation par téléphone;
8. Ne donnez pas votre numéro de carte de crédit au téléphone à moins d'être tout à fait certain de l'honnêteté du solliciteur;
9. Évitez de donner des renseignements personnels au téléphone (nom, adresse, état matrimonial ou antécédents personnels);
10. Faites attention aux personnes qui offrent la livraison à domicile. En leur faisant part du moment de la journée qui vous conviendrait le mieux, vous pourriez leur laisser savoir les heures auxquelles vous serez absent de la maison.

PROGRAMMES ET SERVICES

Il faut plus que des serrures et de la lumière pour assurer la sécurité de son environnement. On doit collaborer avec ses voisins et le service de police de sa localité pour identifier les problèmes et mettre sur pied des programmes et des services qui procurent un environnement plus sûr.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION DU CRIME

- La sécurité à la maison
- La sécurité dans la rue
- Les vols de voiture
- Les fraudes contre le consommateur
- Les escroqueries

SERVICES AUX VICTIMES

FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS

- État des enquêtes policières
- Procédures judiciaires
- Services de soutien offerts dans votre région

DONNER DES RÉFÉRENCES

- Renseignements juridiques
- Aide financière
- Services de consultation

PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

- Programmes de surveillance
- Programmes de bénévolat
- Groupes de consultation
- Comités de prévention du crime
- Programmes d'éducation et de sensibilisation

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE SERVICE DE POLICE POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES OFFERTS DANS VOTRE RÉGION OU POUR FAIRE DES SUGGESTIONS SUR DE NOUVEAUX PROGRAMMES.

CONCLUSION

Cette brochure traite des crimes dont vous risquez le plus d'être victime. La peur des crimes violents peut toutefois vous affecter grandement même si, à votre âge, il est moins probable que vous soyez victime de tels crimes.

L'isolement, le sensationnalisme des médias ainsi que les changements physiques et sociaux qui surviennent dans notre vie peuvent accroître le sentiment de vulnérabilité. En vous engageant dans votre communauté et en participant aux programmes de prévention du crime, vous pouvez diminuer ce sentiment de vulnérabilité.

On croit que les victimes d'actes criminels vent parfois trop embarrassées pour signaler ce genre d'incidents à la police. Pour votre bien personnel et pour empêcher que d'autres subissent le même sort, si vous êtes (ou croyez être) victime d'un crime,

SIGNELEZ-LE IMMÉDIATEMENT À VOTRE SERVICE DE POLICE.

Pour de plus amples renseignements, s'adressez à:

La Direction générale de la GRC
La Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones
1200, promenade Vanier
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

Tél.: (613) 993-8443
courier électronique: crimprev@rcmp-ccaps.com

ou s'adresser au détachement local de la GRC.

FORMULE DE RENSEIGNEMENTS UTILES

N° DE LA POLICE: _____

N° DES SERVICES AMBULANCIERS: _____

N° DES POMPIERS: _____

Mon adresse domiciliaire est: _____

L'intersection principale la plus près est: _____

Voisin à contacter: _____ au _____

Numéro de téléphone: _____ ou _____

Mon médecin de famille est le docteur _____

au _____

Numéro de téléphone: _____ ou _____

N° de tél. du Bureau d'éthique commerciale: _____

N° de tél. d'urgence de la compagnie d'électricité: _____

N° de tél. d'urgence de la compagnie de gaz ou de mazout: _____

N° de tél. d'urgence du service des Eaux: _____

NOTES:

Publié par la Direction des relations publiques et de l'information de la Gendarmerie royale du Canada pour la Direction des services contractuels de police sociopréventifs et autochtones.

Cat. No. JS62-85/1994

ISBN. 0-662-612744

© Ministre des Approvisionnements et Services, Canada (1994)

7610-21-91 1-371 2



© GRC / RCMP 1998

Canada